

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

(Affiché en exécution de l'Art L 121-17 du Code des Communes)

**Séance du 29 juin 2018**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 29 juin 2018 sous la présidence de Monsieur Hervé BAUDOIN, Maire.  
Voici les points principaux qui ont été abordés lors de cette séance :

**I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 6 AVRIL 2018**

Le compte rendu du 6 avril 2018 est approuvé par 12 voix pour et 1 abstention.

**II – ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE VOIRIE 2018**

4 entreprises ont déposé une offre pour la réalisation des travaux suivant qui se décomposent en 3 tranches :

- une tranche ferme, comprenant Les Maréchaux, Les Poterets, la Zone Artisanale, la rue des Sapins,
- une tranche conditionnelle n°1, comprenant la rue du Bois de Bord, le chemin de Neuilly à Gouise, Le Petit Simonin,
- une tranche conditionnelle n°2, comprenant le cheminement piétonnier cantine.

L'analyse des offres a été réalisée par l'ATDA.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a retenu l'offre de l'entreprise COLAS pour un montant total hors taxes de 105 426.00 €, classée N°1.

**III – ATTRIBUTION DES TRAVAUX ROUTE DE GOUISE 2018**

5 entreprises ont déposé une offre pour la réalisation des travaux route de Gouise. Le Conseil municipal, à 12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, décide de retenir l'offre de base avec la variante n°1 (fourniture et pose d'un grillage mécano-soudé remplaçant la palissade du stade Hubert Turaud) et la prestation supplémentaire éventuelle (fourniture et pose d'un portillon).

L'analyse des offres a été réalisée par l'ATDA.

Le Conseil municipal, à 13 voix pour et une abstention, a retenu l'offre de l'entreprise BOUHET pour un montant total hors taxes de 102 552.00 €, classée N°1.

**IV – ENFOUISSEMENT DEVANT LE STADE ROUTE DE GOUISE**

M. le Maire expose les devis proposés par le SDE 03 pour des travaux route de Gouise devant le stade :

- Enfouissement de réseaux électriques et de télécommunication : 85 000 € HT dont 25 500 € HT à la charge de la commune.
- Eclairage public lié à l'enfouissement : 12 400 € HT dont 8 060 € à la charge de la commune.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de réaliser ces travaux en 2019, et autorise M. le Maire à signer ces devis.

**V – MODIFICATION DE POSTE**

Suite au recrutement de M. Lucien MAINGONAT en qualité de stagiaire au grade d'Adjoint technique territorial à compter du 16 juillet 2018, le Conseil municipal décide à l'unanimité de supprimer un poste

d'Adjoint technique à temps partiel (29.70 H hebdo) et de créer en contrepartie, un nouveau poste d'Adjoint technique à temps partiel (20 H hebdo) qui sera occupé par M. MAINGONAT.

#### **VI – AVENANT CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer l'avenant N°2 à la convention de mise à disposition de personnel avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Allier.

#### **VII – VENTE DE PAVILLON MOULINS HABITAT**

La DDT sollicite l'avis de la commune pour la vente d'un pavillon locatif social appartenant à la société OPH Moulins Habitat situé 15, rue des Fonds de Presle.

Le Conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable sous réserve que la garantie d'emprunt accordée à Moulins Habitat par la commune soit réduite au prorata.

#### **VIII – DEMANDE DE SUBVENTION**

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal décide de demander une subvention sur le produit des amendes de police pour la réfection du parking du stade Hubert Turaud et la création d'un cheminement piétonnier accessible et sécurisé de chaque côté de la voie.

#### **IX – CONTRAT D'APPRENTISSAGE**

M. le Maire présente la demande de contrat d'apprentissage formulée par un jeune souhaitant intégrer à la rentrée 2018/2019 une formation en alternance préparant au métier de jardinier-paysagiste.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité du recours au contrat d'apprentissage et autorise M. le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

##### **Travaux de restructuration de la cantine**

M. le Maire dresse le compte-rendu de la réunion de la commission des travaux du 27 juin avec M. PERRIN, architecte, relative aux travaux de restructuration de la cantine scolaire.

- Un dévoiement des réseaux électriques alimentant le transformateur situé à proximité de la cantine devra être réalisé par Enedis dans le mois d'octobre, à une profondeur d'enfouissement de 80 cm.

- Il a été constaté une différence d'altitude au niveau de la porte reliant la plonge de la salle Henri Baron et la laverie de la future cantine, qui seront mutualisées. Deux marches seront créées pour pouvoir communiquer entre les deux pièces, mais un chariot ne pourra accéder de l'une à l'autre.

- Une cour anglaise sera nécessaire pour permettre l'accès à la porte de service.

- Le permis de construire devrait être accepté dans les prochaines semaines, tout comme l'avis de l'accessibilité et de la commission de sécurité du SDIS.

- L'étude acoustique est terminée, après avoir été repriorisée uniquement sur l'intérieur du bâtiment.

##### **Projet de carrière**

Dans un courrier du 20 juin 2018 l'entreprise VALERIAN a réédité sa demande de modification du PLU en vue de pouvoir exploiter une carrière, ce qui n'est possible d'après le règlement actuel. Elle précise que le projet de carrière a pour vocation exclusive de fournir en matériaux le futur chantier de la RCEA et les échangeurs associés. Elle s'engage explicitement à exploiter la carrière sur une durée maximale de 5 ans ; au-delà, la carrière sera déclarée en cessation d'activité. Elle précise également que des accès directs au chantier de la RCEA seront aménagés afin de limiter les nuisances aux usagers.

##### **Projet éolien**

M. le Maire et Mme DE CHACATON annoncent que le dernier Bureau communautaire de Moulins Communauté devait émettre un avis sur la création d'un futur parc éolien sur la commune de Saint-Ennemond. N'ayant pas assez d'éléments pour se prononcer sur ce sujet, il a été décidé de créer un groupe de travail regroupant des élus communautaires dont le but sera de mener une réflexion plus large sur

l'éolien en général et les projets recensés sur l'ensemble du territoire communautaire, en collaboration avec le département et le SDE 03.

### **Réunion avec les associations**

M. GALLAUD informe qu'une réunion regroupant l'ensemble des associations neuillyssoises aura lieu le 9 juillet à 20h, pour évoquer notamment les travaux en cours, la coordination des manifestations, et la participation au centenaire « de la Grande Guerre » du 11 novembre 2018.

Il relaie également la demande formulée par l'association Neuilly Gym lors de leur Assemblée générale, qui souhaiterait qu'un passage piéton soit mis en place entre le chemin de l'Écluse et la zone artisanale.

### **Maisons fleuries 2018**

Mme CLAYEUX et Mme DUCERF indiquent que la sélection des maisons fleuries dans le cadre du concours 2018 aura lieu jeudi 5 juillet à 18h30.

M. le Maire ajoute que le passage du jury des villages fleuris a désormais lieu tous les 5 ans, au lieu de 2 ans auparavant.

### **Réunion du SDE 03**

M. PRONCHERY dresse le bilan de la dernière réunion du SDE 03. Il informe notamment que :

- la commune d'Arpheuilles-Saint-Priest a récemment installé de nouveaux panneaux photovoltaïques transparents sur ses bâtiments communaux,
- certaines bornes électriques présentent toujours des dysfonctionnements,
- 30 millions d'euros sont investis chaque année dans les réseaux électriques par le SDE 03.
- seuls 2% des foyers du département refusent l'installation des compteurs Linky.

### **Travaux en cours**

M. PRONCHERY annonce que durant l'été des fenêtres et une porte extérieure seront changées à l'école primaire, et que la classe de CE2 sera repeinte.

Le mur séparant les deux parties du cimetière menaçant de s'effondrer sera abattu, après qu'un constat d'huissier ait été au préalable réalisé pour éviter toute dégradation des tombes environnantes.

Les buts de football du terrain A au stade Hubert Turaud ont été remplacés, et ceux du terrain B seront remplacés prochainement.

Une antenne de télé-relève des compteurs Grdf a été installée sur le mat d'éclairage du terrain de tennis. Une balayeuse a été acquise.

Les tablettes rétractables vont être installées dans les lieux recevant du public pour répondre aux conformités de l'accessibilité des personnes handicapées.

### **Centre Social**

Mme DE CHACATON informe qu'un nombre important de candidatures ont été reçues par le Centre Social de Jaligny/Neuilly en vue du départ en retraite de l'actuelle directrice. La prise de poste de la personne recrutée sera effective au mois de novembre.

### **Evoléa**

Mme DE CHACATON annonce que Moulins Habitat va fusionner avec deux autres bailleurs sociaux, l'OPAC de Commentry et France Loire HLM, sous une nouvelle entité nommée Evoléa, qui rassemble environ 8 000 logements.

### **Relais Assistants Maternels**

M. GONNOT indique que le RAM est fermé depuis début mai suite au départ de la directrice. Un appel à candidature avait été lancé, mais aucune n'a donné satisfaction ne correspondant pas aux critères de recrutement requis par la CAF.

Il ajoute que la CAF réfléchit à une future collaboration avec le RAM de Chevagnes qui pourrait être envisagée si celui-ci est maintenu. La décision de maintenir ou non un RAM sur ce territoire doit être prise mi-juillet par leurs élus. A l'issue de cette décision, une future mutualisation de poste pourrait être envisagée entre le RAM de Chevagnes et celui de l'ancien canton de Neuilly.

## **Commémoration du centenaire de la Grande Guerre**

M. GONNOT dresse un rapide compte-rendu de l'avancée de la préparation de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre, à laquelle participent certains neuillyssois.

## **Vie scolaire**

Mme GUITTON informe que suite à la réunion du comité de pilotage du PEdT du 26 juin, il a été décidé de reconduire un nouveau Projet Éducatif Territorial pour la période 2018-2021, malgré le retour à la semaine de 4 jours.

Elle indique également que la fin d'année scolaire a été quelque peu difficile à l'école maternelle suite aux arrêts maladie conjugués de deux instituteurs, pas toujours remplacés. Elle remercie à cette occasion les ATSEM pour leur travail malgré les conditions difficiles de ces dernières semaines.

Elle ajoute que M. Bruno VIVIER sera le futur directeur de l'école maternelle à la rentrée prochaine, suite au départ en retraite de Mme Élisabeth REAU, et détaille les différents voyages scolaires de fin d'année pour les élèves de l'école primaire.

Enfin, Mme GUITTON et M. le Maire annoncent les horaires de la rentrée scolaire 2018-2019 : lundi 3 septembre, à 8h25 à l'école primaire, et à 8h45 à l'école maternelle. Un courrier présentant la nouvelle organisation et les nouveaux horaires des écoles et de l'accueil périscolaire a été adressé aux parents des deux écoles.

Le 6 Juillet 2018

Le Maire,  
Hervé BAUDOIN

